

**CONTACTEZ LE RÉFÉRENT HANDICAP
DE VOTRE DÉPARTEMENT**

**Sainte-Luce-sur-Loire
Saint Nazaire**

Grégory LE NAVENAN
glenavenan@artisanatpaysdelaloire.fr
06 48 43 02 56

Angers

Elodie FRANÇOIS
efrancois@artisanatpaysdelaloire.fr
02 41 22 61 56

Laval

Mélanie DELAPORTE
mdelaporte@artisanatpaysdelaloire.fr
06 49 11 37 38

Le Mans

Delphine DONIES
ddonies@artisanatpaysdelaloire.fr
02 53 04 84 80

La Roche-Sur-Yon

Anne-Florence SURUN
asurun@artisanatpaysdelaloire.fr
02 51 36 53 00

urmapaysdelaloire.fr



**DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT
DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP**



**POUR TOUT
PUBLIC**
Apprentis
Stagiaires
Adultes

INFORMER

CONSEILLER

ACCOMPAGNER

les apprenants et les entreprises,
pour une formation et une insertion
professionnelle **réussie**



Les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, sont priées de bien vouloir contacter notre référent handicap, présent sur chacun de nos centres de formation, afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP

VALIDATION DU PROJET ET PRÉPARATION À L'ENTRÉE EN FORMATION



Stages en entreprise,
journées découvertes
au CFP



Rencontre avec
le coordonnateur
départemental des
apprenants en
situation de
handicap



Accompagnement
administratif –
demande de RQTH*

*RQTH : Reconnaissance
en Qualité de Travailleur
Handicapé



Contact avec le
réfèrent handicap,
et les services
d'accompagnement.



Evaluation et
proposition d'un
parcours de
formation
individualisée



Information auprès
de l'entreprise sur la
situation de
handicap de
l'apprenant, avec
accord de
l'apprenant et /ou
de ses responsables
légaux (modalités
d'accueil)

SUIVI ET ANTICIPATION DE LA SUITE DU PARCOURS DE FORMATION



Contact avec les
partenaires de
l'emploi : Cap emploi,
la Mission Locale
pour un
accompagnement
post-formation



Organisation de la
poursuite d'études



Contact avec
l'entreprise pour
l'organisation des
suites de parcours :
conseil sur les
formations

APPRENANT

**UNE FORMATION
UN MÉTIER
UN EMPLOI**

ENTREPRISE

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

ACCOMPAGNEMENT DE L'APPRENANT TOUT AU LONG DE LA FORMATION



Entretiens réguliers
avec le réfèrent
handicap



Mise en place d'un
parcours de
formation
individualisé
(si besoin) avec une
pédagogie adaptée



Contacts avec
l'ensemble des
équipes
(pédagogiques,
administratives,
éducatives) du CFP



Accompagnement
sur les démarches
administratives :
demande d'aides
financières etc.



Visites d'entreprises
et conseils



Mise en oeuvre de
soutien via un expert
(PAS*)

*PAS : prestation
d'appui spécifique

“ Grace à ce dispositif,
j'ai pu suivre une formation
et apprendre un métier
dans des conditions adaptées
à ma situation. ”